

EN COULISSE

L'ENGAGEMENT MELIOR

TOUS LES INTERVENANTS ONT UN RÔLE À JOUER DANS LA LUTTE À L'OBÉSITÉ.
L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE AUSSI. LE PROGRAMME MELIOR EST TOUT DÉSIGNÉ POUR
LES ENTRERPRISES QUI SOUHAITENT S'ENGAGER À AMÉLIORER LEURS PRODUITS.

Par Josianne Haspeck

Tiré du mot latin *melliorare* qui veut dire améliorer, le terme Melior identifie le programme volontaire de chartes d'engagements de progrès nutritionnel pour l'amélioration de l'offre alimentaire. Unique en Amérique du Nord, ce programme financé par Québec en Forme a été entrepris par le Conseil de la transformation alimentaire et des produits de consommation (CTAC).

Visant les entreprises agroalimentaires (les transformateurs, les distributeurs et les restaurateurs), le programme est en fait un « référentiel », c'est-à-dire un document de base qui sert de cadre aux industriels dans la bonification de leur offre. Les entreprises elles-mêmes formulent leurs propres engagements de modifications de la composition nutritionnelle de leurs produits ou de leurs menus, selon leur réalité commerciale et technique, ainsi que leurs ambitions. Mais attention! Conseillère provinciale aux projets nationaux pour Québec en Forme, Laurélie Trudel signale que ces promesses sont encadrées par le référentiel de chartes et que tout n'est pas un « engagement porteur ». Ce n'est pas l'industrie qui décide de ce qui vaut un engagement. Les normes établies dans le référentiel ont été définies par des experts dans un contexte rigoureux, documenté et appuyé, soutient-elle.

La directrice générale du Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation (CIPA), Annick Van Campenhout, souligne que les industries ont beaucoup de latitude pour parvenir à leurs fins puisque le programme ne définit pas de pourcentage à atteindre dans la réduction de la teneur en sel, en sucre ou en gras, ainsi que l'augmentation du taux de fibres, entre autres. Une fois les chartes d'engagements déposées par les industriels, celles-ci seront validées par un comité d'experts du CIPA. Il faut que l'engagement soit significatif par rapport au

volume de production de l'entreprise, convient Mme Van Campenhout. Une fois les chartes acceptées, les industriels devront établir leur calendrier de réalisation. Une période maximale de deux ans leur sera allouée pour atteindre les objectifs et commercialiser les produits améliorés. Un suivi sera effectué tous les six mois pour s'assurer du respect des chartes.

Les entreprises doivent déterminer elles-mêmes les indicateurs qui pourront permettre au CIPA de constater et d'évaluer le cheminement. Par exemple, si le transformateur a prévu réduire la teneur en sucre de 18 de ses 26 produits, il pourrait signaler que ses dépenses en sucre diminueront. « S'il a l'habitude d'acheter 18 000 tonnes de sucre par année et que pour l'année donnée, il en achète 15 000 tonnes, c'est un indicateur », fait-elle remarquer.

Le programme français

Le programme Melior a été inspiré par un modèle semblable existant en France depuis 2006. Le CTAC a commencé à travailler sur le projet au début de 2010. Le projet a véritablement pris forme lorsqu'il a reçu le financement de Québec en Forme, au mois de mai 2010, puisqu'au cours du même mois, le CIPA a été créé.

Le CTAC a tenu à ce qu'un organisme indépendant gère le programme pour éviter tout risque de conflits d'intérêts, estime Annick Van Campenhout, directrice générale du CIPA. « En France, le gouvernement gère le programme et il semble qu'il puisse avoir une influence néfaste. Ça pose problème au niveau des entreprises. Ici, nous aurons un plan de communication claire pour promouvoir les engagements des transformateurs auprès du grand public. Mais attention, aucun logo ne sera ajouté sur les produits améliorés pour marquer la démarche du fabricant participant au programme Melior », ajoute-t-elle. Autre différence, en France, l'Observatoire de la qualité de l'alimentation a été créé pour assurer un suivi de l'offre alimentaire des produits transformés. Aussi, les entreprises participantes doivent payer des experts pour attester qu'elles respectent la charte qu'elles ont déposée.

Qu'est-ce que le CIPA?

Le Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation (CIPA) est un organisme indépendant mis sur pied spécifiquement pour gérer le programme Melior. Sans but lucratif, il est responsable de la validation des chartes d'engagements proposées par l'industrie et du suivi du respect de celles-ci.

Le CIPA est composé des représentants de ministères des gouvernements fédéral et provincial, des organisations professionnelles du secteur alimentaire, des groupes de consommateurs, des scientifiques spécialisés en nutrition et en technologie alimentaire et des spécialistes en économie et marketing.

Mobiliser l'industrie

Qu'elles soient petites ou grandes, toutes les entreprises peuvent se joindre au programme, qui n'est pas une aide financière en soi. « Nous avons travaillé avec le MAPAQ pour qu'il admette une aide financière dans son Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire pour les entreprises qui voudraient faire de la recherche et développement pour améliorer leur offre », fait-elle savoir.

Mais alors, à quoi sert le programme Melior, s'il ne vise qu'à permettre aux entreprises alimentaires de s'engager formellement à l'amélioration nutritionnelle de leurs produits? « C'est difficile de prendre l'engagement de faire quelque chose. Le faire collectivement, ça crée un effet de masse », affirme Mme Van Campenhout. Participer à Melior, c'est pour l'industrie une chance d'améliorer son image ternie par les produits transformés néfastes pour la santé. « L'entreprise qui fait partie du programme va se démarquer. C'est un avantage concurrentiel potentiel, surtout pour les transformateurs qui doivent se mesurer aux multinationales », estime-t-elle.

Mme Trudel signale que le programme Melior s'inscrit dans la stratégie d'amélioration de l'offre alimentaire de Québec en Forme. « Le programme Melior est venu s'inscrire avec un levier qui est nouveau pour nous, soit de travailler avec les gens de l'industrie agroalimentaire. Toutes les données et les comportements alimentaires nous démontrent à quel point les familles mangent des aliments déjà préparés. Nous avons souhaité travailler avec eux et ouvrir le dialogue, mentionne Mme Trudel. Nous croyons en la mobilisation de l'industrie. »

Faire le premier pas

Difficile de déterminer, à ce moment-ci, ce que cette initiative pourrait changer chez le consommateur. La

directrice générale du CIPA admet qu'au début du projet, les entreprises se disaient prêtes à embarquer si le consommateur suivait. « C'est l'histoire de la poule et de l'œuf. On a choisi de créer le mouvement de changement. Plus l'offre de produits santé sera grande, plus le consommateur sera sensibilisé », reconnaît-elle. Il est difficile de faire la promotion de manger mieux, s'il n'y a rien sur les tablettes pour que le consommateur puisse faire de meilleurs choix sans trop changer ses habitudes, croit Mme Van Campenhout.

La porte-parole de Tout le monde à table et nutritionniste, Nathalie Jobin, estime que ce programme est un « pas pour vraiment changer l'offre alimentaire offerte dans les épiceries afin que les Québécois puissent avoir de meilleurs choix ». Celle qui a également travaillé sur le programme Melior précise que celui-ci ne concerne pas que les produits transformés. Un supermarché pourrait soumettre un projet pour hausser la visibilité et la disponibilité des fruits et légumes frais, suggère-t-elle.

Lancé officiellement le 24 novembre 2011, le programme Melior attend ses premières chartes d'engagement, mais la directrice générale du CIPA était très heureuse de dire qu'au lendemain du dévoilement, une première entreprise du secteur des fromages avait téléphoné pour en savoir plus. D'ici la fin du financement de trois ans prévu par Québec en Forme, le CIPA espère pouvoir constater une amélioration de l'offre alimentaire. Par ailleurs, d'autres provinces canadiennes font de l'œil au programme québécois. « On souhaite harmoniser les actions dans toutes les provinces du Canada », lance Mme Van Campenhout.

La destinée du programme Melior est entre les mains de l'industrie. Particulièrement entre celles des distributeurs alimentaires qui ont un important pouvoir d'influence sur leurs fournisseurs...